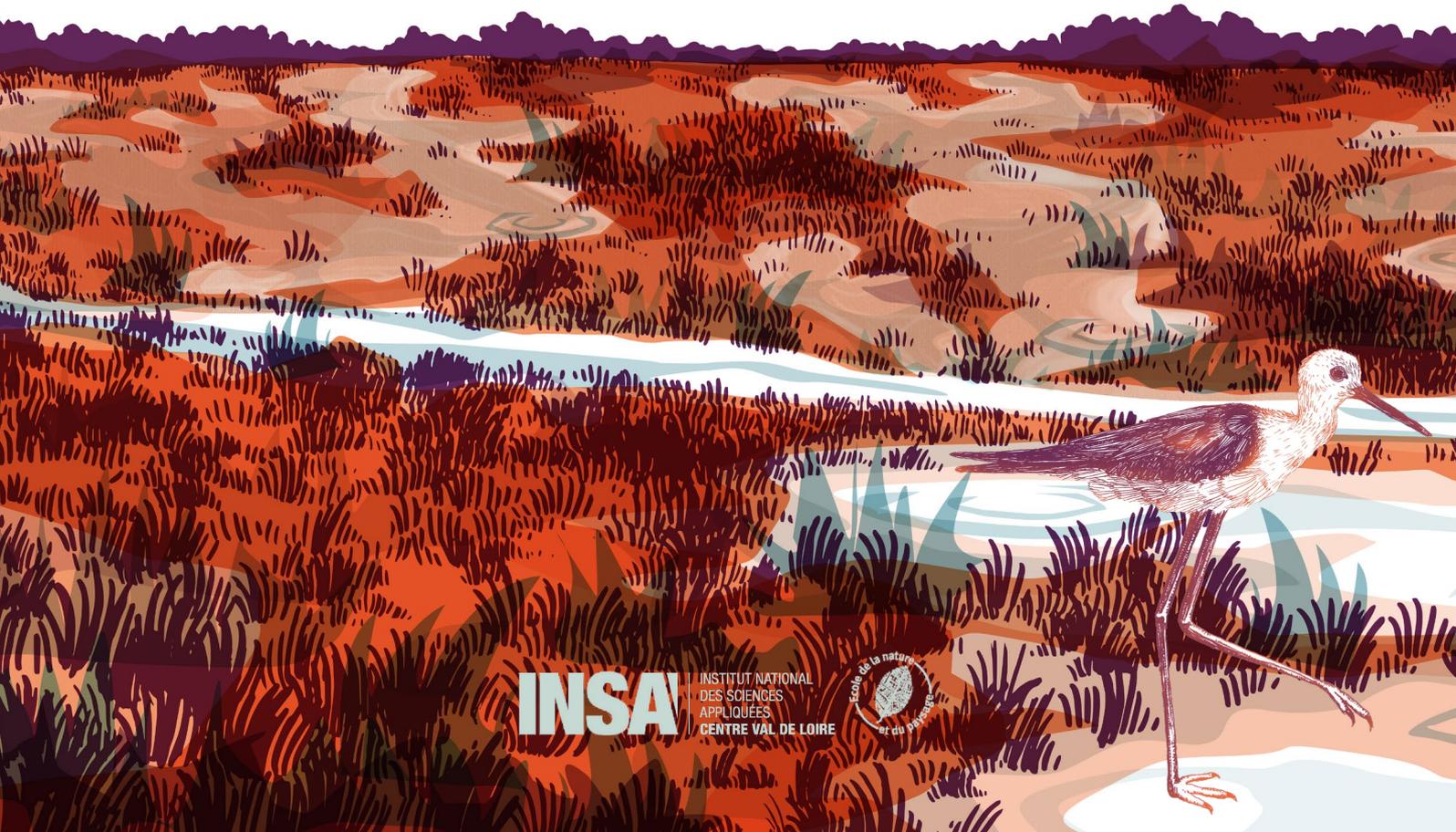




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ROCHEFORT Océan

Rochefort 2050 // Territoire archipel, émergence d'un nouvel éco-système



INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



ROCHEFORT OCÉAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rochefort 2050 // Territoire archipel, émergence d'un nouvel éco-système

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 06

PRÉFACE	08
PARTENARIATS	10
LA COMMANDE.....	12
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS	14
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS.....	14
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS	15
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	16

CHAPITRE 1 - DYNAMIQUE TERRITORIALE ET PROJET DE PAYSAGE D'ENSEMBLE 18

<http://insa-caro-territoire-archipel.com/>

PRÉSENTATION	20
PASSÉ, UN SOCLE SCULPTÉ PAR L'EAU ET LES HOMMES	21
FRISE CHRONOLOGIQUE	21
PRÉSENT, UN TERRITOIRE AUX RICHESSES MENACÉES	21
CARTE DES PAYSAGES 2019	21
SOL ET SOUS-SOL	21
UNITÉS PAYSAGÈRES.....	21
VALEURS DU TERRITOIRE	21

FUTUR, VERS UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES 21

PLAN D'ACTION	21
ÉCO-SYSTÈME	21
CARTE DES PAYSAGES 2050	21
FRISE CHRONOLOGIQUE	21
PROJETS LOCALISÉS	21

CORPUS 21

CARTE DES PAYSAGES 2019	22
PLAN D'ACTIONS	24
CARTE DES PAYSAGES 2050	28

CHAPITRE 2 - DÉCLINAISONS LOCALISÉES DU PROJET DE TERRITOIRE..... 30

CARTE DE LOCALISATION DES PROJETS	32
CARO BANDE CÔTIÈRE ET ÎLES	34
CARO CENTRE	76
CARO MARAIS NORD	118
CARO RIVE SUD ET MARAIS DE BROUAGE	168
CARO MÉRIDIONALE	210
CARO PARC AGRO-MARITIME	252

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE 302

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire a la compétence de diagnostiquer un territoire en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, à mettre en lumière des dynamiques complexes et à en formuler la problématique.

Il sait analyser des demandes programmatiques, fonctionnelles, sociales et y répondre par la rédaction d'un programme qui tiendra compte d'un budget dans le cadre d'une gestion durable.

À partir du programme validé, le paysagiste concepteur formé à l'École de la Nature et du Paysage à Blois a compé-

tence à concevoir un projet, le communiquer à un maître d'ouvrage ou à des techniciens. Il est en mesure d'assumer la responsabilité de sa mise en œuvre et d'établir un plan de gestion de sa réalisation.

Son action s'exerce à toutes les échelles du territoire, sur des espaces privés ou publics, urbains, ruraux ou périurbains.

Aussi, tout au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques, techniques et artistiques de l'étudiant demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, d'abord de façon théorique, puis sous forme de projet.

Ces études réelles que les collectivités ou les grandes entreprises soumettent à l'École de la Nature et du Paysage sont très utiles à plus d'un titre :

1- Elles placent les étudiants et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de rédiger leur programme.

2- C'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur.

3- Cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants

à l'école en situation de recherche, aux côtés des enseignants-chercheurs.

4- Elles attirent à l'école des personnes-ressources qui seront par la suite invitées à des jurys, des séminaires ou des colloques.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux partenaires que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études avec des collectivités locales impliquant une promotion d'étudiants sur un à deux semestres.

Les travaux compilés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des choix des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage.



PARTENARIATS

Cette étude, réalisée dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), a bénéficié des soutiens financiers des partenaires suivants :

- le Ministère de la transition écologique et solidaire ;
- la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.





CONTEXTE DE LA COMMANDE

ROCHEFORT OCÉAN, TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE EN 2050 : QUELLES SOLUTIONS POUR Y PARVENIR ?

La commande de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan est inédite en France. Pour la première fois une collectivité locale souhaite explicitement élaborer son plan climat air énergie territorial (PCAET) en se fondant sur un projet de paysage. Rochefort Océan considère en effet que la lutte contre le dérèglement du climat et l'adaptation au changement climatique engagent profondément l'évolution de nos cadres de vie et de nos modes de vie. Cela suppose à la fois de modifier nos façons d'aménager l'espace, mais aussi de nous déplacer, d'habiter, de travailler, de nous divertir, de manger. Cette transformation n'aura lieu qu'à plusieurs conditions :

- les populations et les acteurs de l'aménagement concernés doivent être parties prenantes et impliqués ;
- les perspectives de changements doivent prendre un caractère positif et désirable ;

- les nombreux champs d'intervention doivent être abordés de façon concomitante et non pas séparée ;

- les richesses et ressources en place doivent être reconnues et promues de façon respectueuse et imaginative.

Or le PCAET en général ne peut à lui seul opérer une telle mutation. Ses objectifs sont vertueux :

- Valoriser le potentiel énergétique du territoire et s'appuyer sur un mix énergétique innovant.
 - Poursuivre l'aménagement du territoire en intégrant les enjeux climatiques et proposer un renforcement des centralités, une maîtrise de l'étalement urbain, un développement des modes doux, des nouvelles formes urbaines, etc.
 - Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les réflexions en cours (aménagement, GEMAPI, agriculture, etc.) pour plus de résilience.
 - Préserver les terres agricoles et naturelles, favoriser l'intégration de la nature en ville.
- Mais il reste un document technique, qui privilégie les données et objectifs quantitatifs plutôt que qualitatifs, et qui n'investit pas la transcription spatiale

de ses ambitions chiffrées. Il reste donc quelque peu « hors sol » et désincarné. À l'inverse, et de façon complémentaire, le paysage, entendu dans son sens large et officiel tel que défini par la Convention européenne du paysage, apparaît comme le vecteur adapté pour engager cette ambitieuse transformation sociétale :

- le paysage est par définition transversal, en formant un tout qui associe le bâti d'habitat, d'activités et d'équipements, mais aussi le non bâti agricole, forestier ou naturel ; la terre, la mer, le ciel et les zones humides ; les infrastructures et mobilités de tous types, de l'autoroute au sentier pédestre en passant par les voies ferrées, les voies douces et les nœuds d'intermodalités ; il est pertinent pour intégrer la complexité de la transition écologique et sociale qu'exige le défi climatique ;
- le paysage est l'expression d'une relation des hommes à leur territoire, inscrite dans la durée : il exprime de ce fait l'intelligence des hommes dans l'usage des ressources disponibles, qui est la manifestation même d'une culture ;
- la démarche paysagère engage les perceptions, usages et représentations, mobilisant de facto les populations et

acteurs concernés ;

- engagée vers le projet d'avenir, elle imagine et représente des perspectives d'évolution constructives et porteuses d'espoir.

OBJECTIF DE LA COMMANDE

L'atelier « Rochefort Océan, Territoire à Énergie Positive en 2050 : quelles solutions pour y parvenir ? » a donc pour objectif de reprendre les objectifs et les données du PCAET pour les interpréter jusqu'à proposer des solutions spatialisées d'avenir. Il porte sur l'ensemble du territoire de Rochefort Océan et ses franges. Il doit permettre de décliner les enjeux climat/énergie du territoire dans les documents de planification, les opérations d'aménagement, la conception de projet, etc., et d'innover dans la manière de concevoir le territoire, de construire le bâti, de consommer, etc. Il doit proposer des pistes d'actions concrètes et spécifiques au territoire à différentes échelles, jusqu'aux zooms de projets localisés et répartis sur le territoire. Il doit surtout comprendre une

dimension pédagogique avec l'objectif de sensibiliser les élus et les acteurs à la thématique transversale « climat, transition énergétique et paysage ». Ce travail, conduit en complémentarité avec les études en cours et plus spécifiquement avec le PCAET et le SCOT en révision, prend en compte la démarche de labellisation Grand Site de France et la question de l'intégration paysagère des énergies renouvelables pour ce territoire candidat au label. Il fait le lien avec l'étude menée en 2017-18 par l'École de la Nature et du Paysage sur la Trame verte et bleue.

LA MÉTHODE ET LA RESTITUTION DE L'ÉTUDE

L'atelier a été mené par la promotion de 4^e année (DEP2) de l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre Val de Loire), rassemblant une trentaine d'étudiants, sous la direction de deux professeurs associés, par ailleurs paysagistes concepteurs professionnels. Il s'est déroulé de septembre 2018 à mars 2019. De septembre à décembre, la promotion a proposé un plan d'ensemble sur le territoire, qui a été présenté aux

élus et aux acteurs en début d'année 2019 à Rochefort. De janvier à mars, plus de trente projets individuels se sont répartis dans le territoire de Rochefort Océan pour traduire de façon détaillée, concrète et imaginative, les propositions de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Ces projets individuels montrent comment répondre ou engager la transition en croisant différents facteurs :

- préserver les terres agricoles et naturelles, exploiter les ressources du territoire
- renforcer les centralités, maîtriser l'étalement urbain, proposer de nouvelles formes urbaines
- limiter et organiser les déplacements ; développer les modes actifs
- proposer des solutions de résilience, notamment au regard des risques littoraux
- renforcer la nature de proximité.

Pour répondre à l'ambition pédagogique, le présent document s'accompagne d'une production animée et interactive sous forme de site Internet, accessible à l'adresse suivante :

<http://insa-caro-territoire-archipel.com/>



ENSEIGNANTS & ÉTUDIANTS

INTERLOCUTEURS

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Catherine FARELLE, professeur associé 24e section, aménageur urbaniste et paysagiste, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24e section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

Olivia ALLEGOËT
Maxime BARDOU
Gaspard BÉGUÉ
Florian BONNY
Marie BOULAT
Victor BOURDET
Agnese CAPRIOLI
Amélie CÉNET
Marguerite CHARLES
Xavier COURNET
Noémie D'ALMEIDA
Tiphaine DE LA FOREST D'ARMAILLE
Quentin DUPÉRIER
Anna DUVAUCHELLE
Guillaume FOUSSAT
François GAILLARD

Pauline GÉHANT
Marie GUIRAUD
Charles HÉRAUDE
Andréa HILAIRE
Quentin LE MANAC'H
Loriane LUCAS
Aurélien MARTIN
Nina-Morgane MEYER
Clément NIVET
Quentin PANTHOREAU
Matthieu PORTIER
Fanny RAMES
Alice RIEGERT
Liane SANTUCCI
Virginie SEVESTRE
Louis SIMONIN

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS

- La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) ;

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine ;

- La Région Nouvelle-Aquitaine ;

- L'UDAP de Charente-Maritime ;

- La DDTM de Charente-Maritime ;

- Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) ;

- Le Conservatoire du littoral ;

- Le Conseil général : Espaces Naturels Sensibles ;

- Le CAUE de Charente-Maritime ;

- L'ONF, le CRPF ;

- La Chambre d'agriculture de Charente-Maritime ;

- l'INRA ;

- Le Comité régional de la conchyliculture ;

- Les associations syndicales de Marais ;

- Les élus et techniciens de la CARO, leurs partenaires et les élus des collectivités limitrophes ;

- Ainsi que l'ensemble des usagers et habitants contactés par les élèves.

Comité de pilotage pour la commande :

- Alexandra COUTURIER-RENAUDON, service Développement durable, Environnement, Gestion des déchets, CARO ;

- Miléna GROSS, chargé de mission paysage, CARO.

Accompagné de :

- Aurélie BERGER, inspectrice des sites pour la Charente-Maritime sud, DREAL Nouvelle-Aquitaine.



COMITÉ D'ÉDITION

COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Jean-Marie CASTELAIN
Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Coordination :
Sabine BOUCHE-PILLON
Chargée de mission, maître de conférences à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

Chargés de réalisation pour ce volume :
Maxime BARDOU, Gaspard BÉGUÉ,
Amélie CÉNET, Marguerite CHARLES,
étudiants en 4e année (DEP2) à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

CONTACT

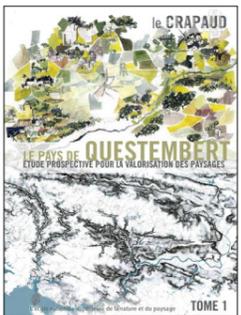
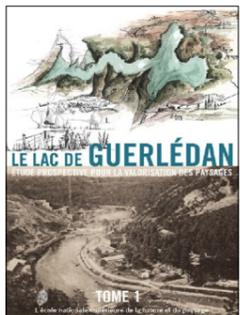
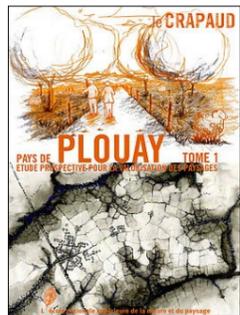
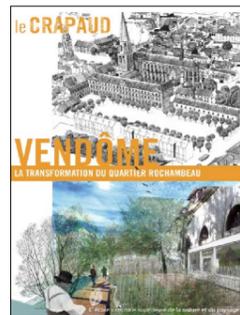
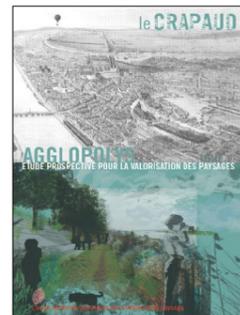
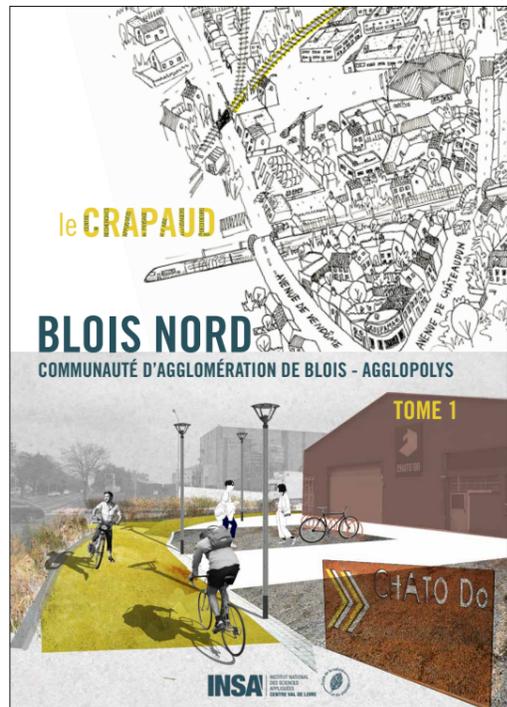
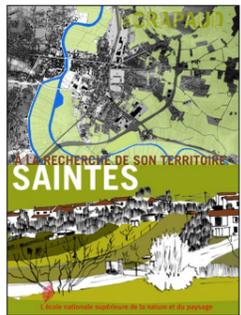
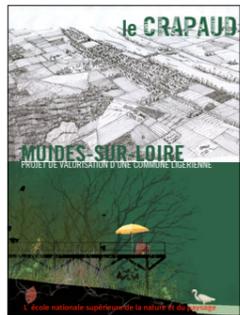
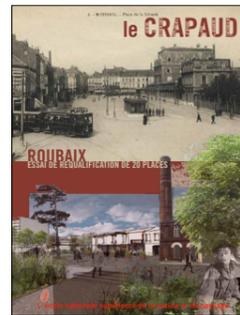
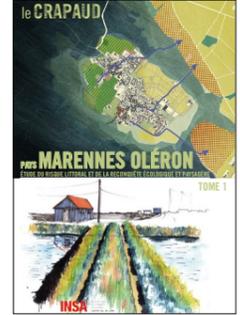
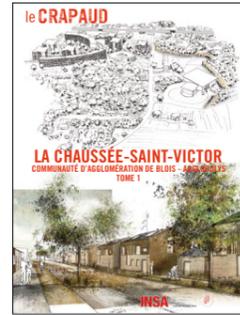
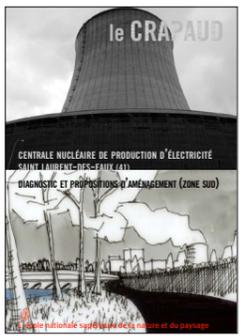
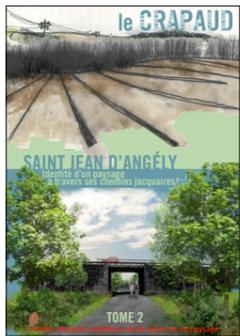
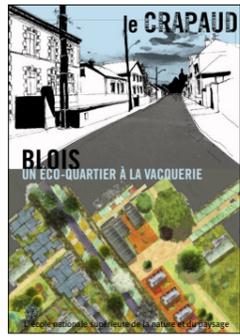
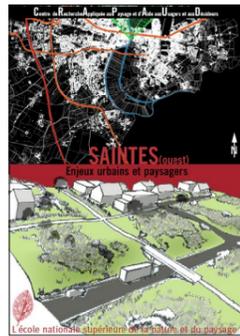
Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations et de la vie étudiante de l'INSA Centre Val de Loire

Lolita VOISIN
Directrice de l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

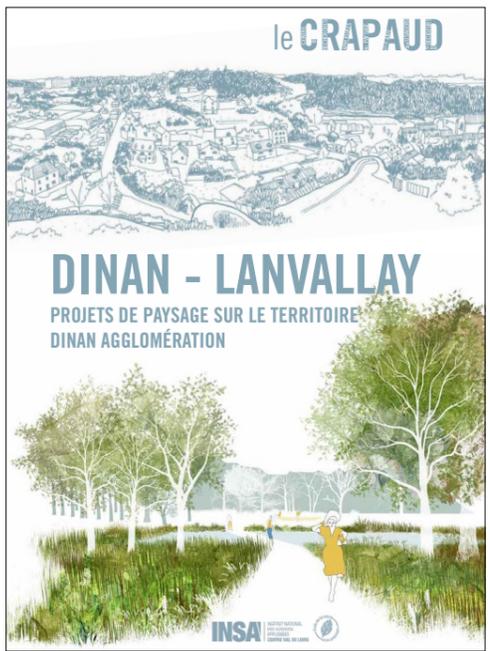
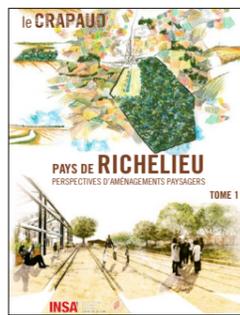
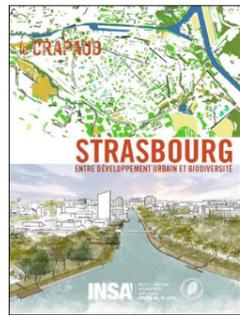
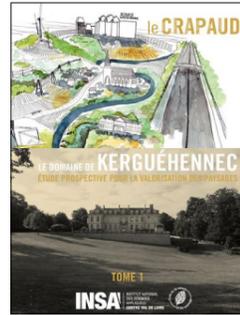
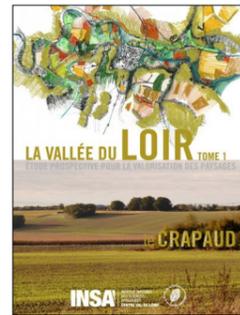
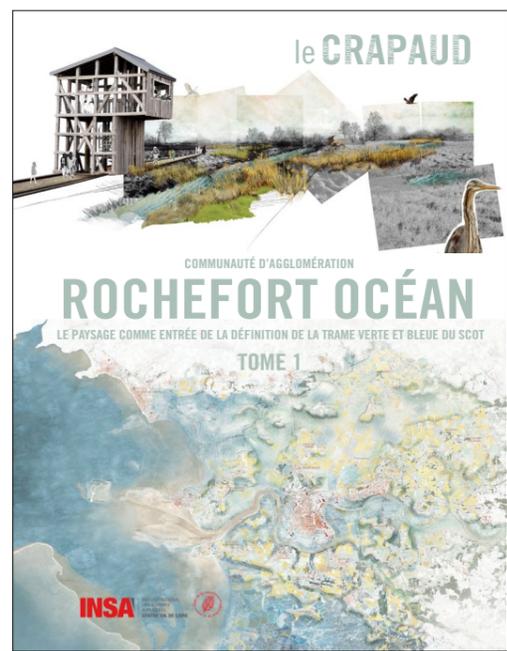
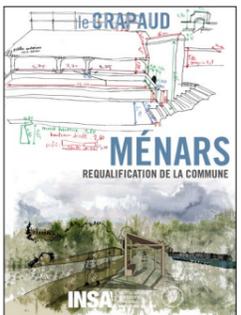
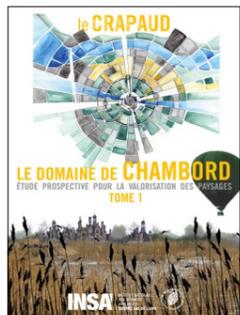
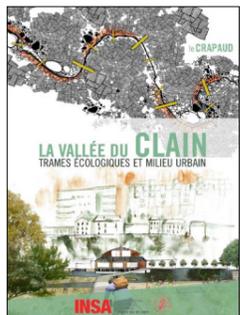
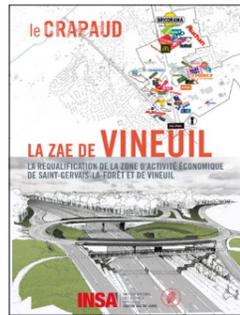
3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE

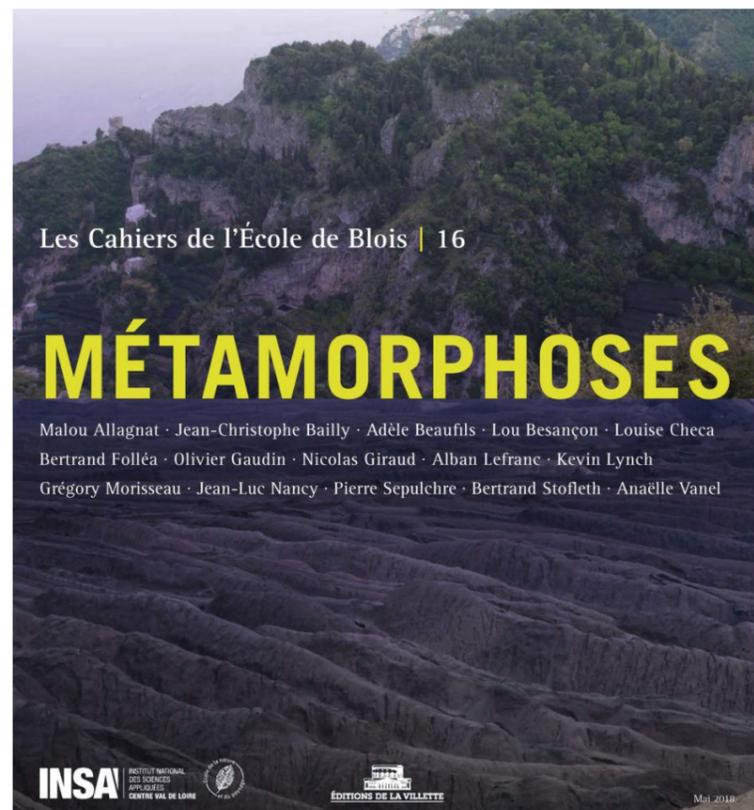
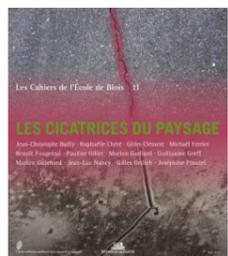
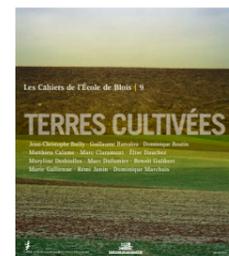
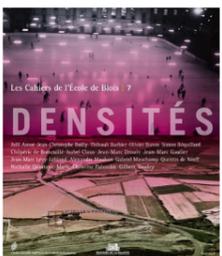
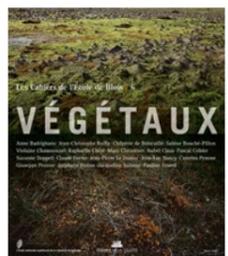
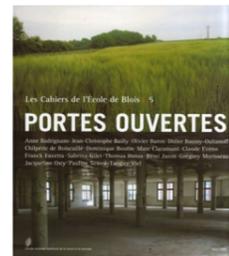
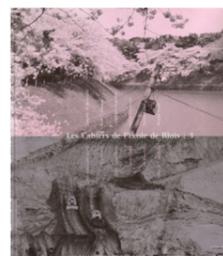
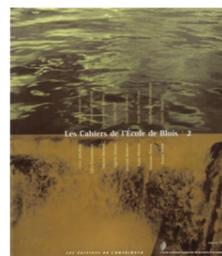
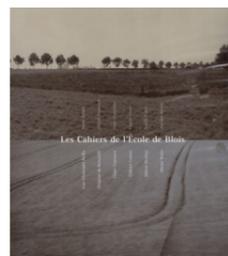


Année universitaire 2018-19



LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D. (Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs) en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D. (Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs) en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 quinze numéros et deux numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école
 en vente par commande ou à l'école

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 deux numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école
 en vente par commande ou à l'école



ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE

3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX 02 54 78 37 00

SEPTEMBRE 2018 - JUIN 2019

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

